



Envoyé en préfecture le 03/04/2024
 Reçu en préfecture le 03/04/2024
 Publié le **3 AVR. 2024**
 ID : 080-218003580-20240326-DEL2603202419-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/03/2024

N° 2024 - 19

L'an deux mil vingt quatre, le vingt six mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice :	22
Présents :	17
Absents :	5
Nombre de suffrages exprimés :	
Pour :	21
Contre :	0
Abstentions :	0

Étaient présents :

M. MONGNE Jean-Paul, Mme CHETTAB Carole, M. SANTERRE Jacky, Mme DESTOOP Nathalie, M. TETIER Pascal, Mme TRAULET Delphine, M. DUHAMEL Patrice, Mme LAPORTE Martine, Mme NORMAND Edith, Mme BONAY Catherine, M. GROSJEAN Didier, Mme CARON Monique, M. ROIX Samuel, Mme DACHEUX Dominique, Mme COURTAUD Nicole, M. DUBOIS Christian, M. CARETTE Christian

Procuration(s) :

Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme CARON Monique, M. GROSJEAN Thierry donne pouvoir à M. SANTERRE Jacky, Mme SIRE Guislaine donne pouvoir à M. DUBOIS Christian, M. THOREL Michel donne pouvoir à Mme NORMAND Edith

Étal(ent) absent(s) :

M. BUCHON Gérard

Étal(ent) excusé(s) :

M. THOREL Michel, Mme DEPOILLY Kandice, M. GROSJEAN Thierry, Mme SIRE Guislaine

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme CARON Monique

Date de convocation
20/03/2024

OBJET : Convention 2 - FDE 80 - Réseau électrique Travaux de requalification Centre Bourg

Date d'affichage
03/04/2024

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

..I./I....

et publication du :

..I./I....

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet d'éclairage public étudié par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme relatif à la pose de points lumineux dans le secteur de la commune suivant :

Eclairage public rue Gutenberg, Leriche et des Docteurs Courmontagne (carrefour RD 1015/936).

Il propose aux membres du Conseil municipal d'approuver ce projet d'un montant de 56 936, 00€ TTC.

Si le conseil accepte, Il est établi entre la Fédération Départementale d'Energie de la Somme et la commune une convention pour la maîtrise d'ouvrage des travaux selon le plan de financement suivant :

- Montant pris en charge par la FDE80 (20% du coût hors taxes des travaux, la TVA et la maîtrise d'œuvre) :21 071 .00€
- Contribution de la Commune :35 865.00€

TOTAL TTC 56 936.00€

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le - 3 AVR. 2024

ID : 080-218003580-20240326-DEL2603202419-DE

S²LO

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal, décide :

- **D'ADOPTER** le projet présenté par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage.
- **D'ACCEPTER** la contribution financière de la commune estimée à 35 865.00€.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Jean-Paul MONGNE





Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 3 AVR, 2024

ID : 080-218003580-20240326-DEL2603202420-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/03/2024

N° 2024 - 20

L'an deux mil vingt quatre, le vingt six mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 22

Présents : 17

Absents : 5

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. MONGNE Jean-Paul, Mme CHETTAB Carole, M. SANTERRE Jacky, Mme DESTOOP Nathalie, M. TETIER Pascal, Mme TRAULET Delphine, M. DUHAMEL Patrice, Mme LAPORTE Marline, Mme NORMAND Edith, Mme BONAY Catherine, M. GROSJEAN Didier, Mme CARON Monique, M. ROIX Samuel, Mme DACHEUX Dominique, Mme COURTAUD Nicole, M. DUBOIS Christian, M. CARETTE Christian

Procuration(s) :

Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme CARON Monique, M. GROSJEAN Thierry donne pouvoir à M. SANTERRE Jacky, Mme SIRE Guislaine donne pouvoir à M. DUBOIS Christian, M. THOREL Michel donne pouvoir à Mme NORMAND Edith

Etai(ent) absent(s) :

M. BUCHON Gérard

Etai(ent) excusé(s) :

M. THOREL Michel, Mme DEPOILLY Kandice, M. GROSJEAN Thierry, Mme SIRE Guislaine

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme CARON Monique

Date de convocation
20/03/2024

Date d'affichage
03/04/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J./..

et publication du :

..J./..

OBJET : Tarifs 2024 de la Commune

Vu l'avis de la Commission des finances en date du 21 février 2024 qui propose de modifier les tarifs communaux.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les modifications sur les tarifs comme indiquées en annexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la révision des tarifs conformément au tableau annexé.
- **DIT** que ces tarifs sont applicables à compter du 01 avril 2024.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Jean-Paul MONGNE



Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 3 AVR. 2024

S'LO

ID : 080-218003580-20240326-DEL2603202420-DE

TARIFS pour l'année 2024

<u>Salle des Fêtes P Eluard :</u>	
✓ <u>Vin d'honneur</u> « Entière » « 1/3 »	170€ 75€
✓ <u>Manifestation lucrative</u> « Entière » « 1/3 »	500€ / Assoc Privée 700€ 325€
✓ <u>Repas 1 jour</u> « Entière » « 1/3 »	355€ 135€
✓ <u>Repas 2 jours</u> « Entière » « 1/3 »	475€ 180€
✓CE entreprise Gamaches	50 % du tarif de location (que pour Arbre de Noël), 1 gratuité pour les associations gamachoises
✓Gratuité agent de la collectivité	Evènements festifs : anniversaire, mariage, communion, baptême, retraite (1 fois par an)
<u>Salle Mille-Club :</u>	
✓1 jour sans chauffage	60 € du 16/04 au 14/10 70€ du 15/10 au 15/04
✓2 jours sans chauffage	120€ du 16/04 au 14/10 <u>140€ du 15/10 au 15/04</u>
✓Gratuité agent de la collectivité	une gratuité pour les associations gamachoises Evènements festifs : anniversaire, mariage, communion, baptême, retraite (1 fois par an et combinable avec la salle des fêtes)

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le- 3 AVR. 2024

ID : 080-218003580-20240326-DEL2603202420-DE



Salle Réunion G. Brassens :	
✓ Activité type commercial ✓ Organisme de formation ✓ Occupation régulière ✓ Association Gamachoise	50€ pour 1 occupation 30€ / semaine 15€ / jour Gratuit
Location GYMNASSE :	
✓ Manifestation lucrative ✓ Association ✓ Association Gamachoise	510€ + charges 350 € + charges 1 gratuité/ an
Location Jardins :	
✓ Jardin	20€ par an
Droits de place :	
✓ Marché ✓ Foires ✓ Stationnement Foire (véhicule réservé aux commerçants et exposants) ✓ Manèges	1€ m linéaire (gratuité de la première semaine d'installation) 2€ ml 4.50€ Grand 150€, Moyen 75€, Boutique 30€, Pincés 10€, structure gonflable 30€, Barbe à papa 5€, Punching Ball 5€
Marché de Noël : Tarif 3 jrs	
✓ Chalet ✓ Grands chalets	60€ 10€ le ml

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 3 AVR. 2024

ID : 080-218003580-20240326-DEL2603202420-DE

S'LO

<u>Cimetière :</u>	
✓ Concession 30 ans	39€ / m2
✓ Concession 50 ans	66€ / m2
✓ Dépositaire 1 mois	10€
2 mois	20€
3 mois	28€
✓ ancien Columbarium	
15 ans	142€
30 ans	288€
50 ans	473€
✓ Nouveau Columbarium	
15 ans	283€
30 ans	567€
50 ans	944€
✓ Caverne 15 ans	50€
30 ans	80€
<u>Médiathèque :</u>	
Adhésion au réseau :	Pour les extérieurs mais habitants de la CC Villes Sœurs
✓ Adulte	
✓ Enfant moins de 18 ans	10€
✓ à partir du 3 ^{ème} enfant	0€
	0€
<u>Encart publicitaire :</u> (bulletin municipal)	
✓ 5 x 5	75€
✓ 10 x 5	150€
✓ 15 x 5	225€
✓ 13 x 18	500€



<u>Ecole de Musique :</u>	
Tarifs basés sur le revenu fiscal de référence de l'année N-1	Tarif dégressif 50% pour le 2 ^{ème} enfant et 70% pour le 3 ^{ème} enfant
<u>Inscription :</u>	25€/an
Location instrument	30€ (an)
Caution instrument neuf	300€
<u>Gamachois</u> (+ membres de l'Harmonie, de la chorale ou classe orchestre)	
✓ Tarif 4 (> à 11308€)	50€/trimestre
✓ Tarif 3 (9211 à 11308€)	43€/trimestre
✓ Tarif 2 (7061 à 9210€)	35€/trimestre
✓ Tarif 1 (0 à 7060€)	25€/trimestre
<u>Extérieurs</u>	
✓ Tarif 4	100€/trimestre
✓ Tarif 3	86€/trimestre
✓ Tarif 2	70€/trimestre
✓ Tarif 1	50€/trimestre
<u>Cantine, études surveillées et garderies :</u>	
<u>Repas :</u>	
✓ Elève	2.90€
✓ Adulte	4.60€
<u>Etudes surveillées :</u>	
✓ 1 élève	22€ par mois
✓ à partir du 2 ^{ème} élève	18€ par mois
<u>Garderie :</u>	
✓ Enfant	11€ par mois
✓ à partir du 2 ^{ème} enfant	9€ par mois
✓ 1 garderie matin + soir	1€

Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le **3 AVR. 2024**

ID : 080-218003580-20240326-DEL2603202420-DE

S'LOW

Service d'eau :	
✓ Abonnement semestre HT selon compteur	
R 110	17€
R 170	17€
R 20	20€
R 30 à 80	85€
R 100	146€
✓ Redevance au m3 HT	
0 à 100m3	1.90€
101 à 500m3	2.00€
Au-delà de 500m3	2.10€
Raccordement réseau eau :	
✓ Compteur (fourniture pose)	
R 110	94€
R 170	94€
R 20	106€
R 30	262€
R 40	437€
✓ Clapet (fourniture pose)	17€ le cas échéant
✓ Ouverture avec compteur	35€
✓ Ouverture sans compteur	125€
✓ Fermeture provisoire avec conservation de l'abonnement	35€
✓ Fermeture définitive avec conservation du compteur	40€
✓ Fermeture définitive avec dépose du compteur	40€
Etalonnage :	
Pose compteur de vérification	37€



Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 3 AVR. 2024

ID : 080-218003580-20240326-DEL2603202421-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/03/2024

N° 2024 - 21

L'an deux mil vingt quatre, le vingt six mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Paul MONGNE, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 22

Présents : 17

Absents : 5

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. MONGNE Jean-Paul, Mme CHETTAB Carole, M. SANTERRE Jacky, Mme DESTOOP Nathalie, M. TETIER Pascal, Mme TRAULET Delphine, M. DUHAMEL Patrice, Mme LAPORTE Martine, Mme NORMAND Edith, Mme BONAY Catherine, M. GROSJEAN Didier, Mme CARON Monique, M. ROIX Samuel, Mme DACHEUX Dominique, Mme COURTAUD Nicole, M. DUBOIS Christian, M. CARETTE Christian

Procurat(ion)s :

Mme DEPOILLY Kandice donne pouvoir à Mme CARON Monique, M. GROSJEAN Thierry donne pouvoir à M. SANTERRE Jacky, Mme SIRE Guislaine donne pouvoir à M. DUBOIS Christian, M. THOREL Michel donne pouvoir à Mme NORMAND Edith

Etai(ent) absent(s) :

M. BUCHON Gérard

Etai(ent) excusé(s) :

M. THOREL Michel, Mme DEPOILLY Kandice, M. GROSJEAN Thierry, Mme SIRE Guislaine

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme CARON Monique

Date de convocation
20/03/2024

Date d'affichage
03/04/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././.

et publication du :

./././.

OBJET : Subventions 2024 aux associations

Vu l'avis de la Commission des finances réunie le 21 février 2024,

Monsieur le Maire présente en détail à l'Assemblée les suggestions de subventions communales 2024 tel que présentées dans le tableau joint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'accorder aux associations les subventions 2024 tel qu'annexées,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires,
- **DIT** que les crédits seront prévus au BP 2024.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Jean-Paul MONGNE



Envoyé en préfecture le 03/04/2024

Reçu en préfecture le 03/04/2024

Publié le 3 AVR. 2024

ID : 080-218003580-20240326-DEL2603202421-DE

DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR BP 2024

SUBVENTIONS	Pour mémoire 2023	Demandes 2024	Proposition de la Commission Finances	Aide exceptionnelle exceptionnelle
Associations Gamacholaises				
ACPG-CATM+Entente+Déportés	150,00	500,00	150,00	
Amis des grandes orgues	310,00	350,00	310,00	
APPEL Sacré Cœur	600,00	600,00	600,00	
Association section 42	120,00	120,00	120,00	
Association Le destin de Lisa	-			
ASEG Association sauvegarde de l'église	500,00	1 000,00	600,00	
Collectionneurs gamachols	270,00	300,00	270,00	
Coopérative scolaire A.Baillet	2 000,00	-	2 000,00	
Coopérative scolaire L.Martel	4 000,00	4 000,00	3 000,00	
Deviens musicien	1 000,00	1 000,00	100,00	
Entente des chasseurs	250,00	1 000,00	500,00	
Harmonie	2 200,00	2 300,00	2 300,00	
Harmonie Projet supplémentaire		3 740,00	-	A motiver par courrier avec projet et budget joints
Les amis de la résistance	120,00	120,00	120,00	
La clique des sapeurs pompiers	650,00	1 000,00	750,00	
Les gamachols bienheureux	850,00	850,00	850,00	
Nounours au grand cœur	300,00	300,00	300,00	
Sous Total	13 320,00 €	17 180,00 €	11 970,00 €	
Associations Sportives				
Arc club FFTA	800,00	4 500,00	800,00	
AS GAMACHES	8 250,00	8 500,00	8 250,00	
Association La Gamacholse	2 100,00	2 100,00	2 100,00	
Association Les Phenix de Gamaches	600,00	900,00	700,00	
Association MG Filht team			-	
Association sportive du collège	350,00	500,00	400,00	
Association sportive du collège Champlonnais		500,00	-	A motiver par courrier avec projet et budget joints
Ecole de football	1 750,00	1 500,00	1 500,00	
Ecole des Jeunes Sapeurs Pompiers	500,00	600,00	600,00	
Gamaches handball club	600,00	800,00	600,00	
Gamaches plein air	2 122,00	2 100,00	2 100,00	
GDLG	310,00	310,00	310,00	
Judo club	1 300,00	1 400,00	1 400,00	
Modelisme Naval du Val de Bresle		200,00	100,00	
Pétanque gamacholse	450,00	600,00	600,00	
Tennis club	600,00	600,00	600,00	
Sous Total	19 732,00 €	25 110,00 €	20 060,00 €	
Associations extérieures intervenant sur la commune	Pour mémoire 2023	Demandes 2024	Proposition de la Commission Finances	Aide exceptionnelle exceptionnelle
Association du vimeu	50,00	50,00	50,00	
C.A.U.E.	100,00	100,00	100,00	
Les papillons blancs	300,00	300,00	300,00	
Prévention routière	100,00	100,00	100,00	
Régis méningite	100,00	100,00	-	
Secours populaire	102,00	110,00	102,00	
SOS famille EMMAUS	100,00	100,00	100,00	
U.D.A.U.S.	80,00	80,00	80,00	
Yves LEFEBVRE Association	170,00	170,00	170,00	
Sous total	1 102,00 €	1 110,00 €	1 002,00 €	
Associations et journées nationales				
Amicale des donneurs de sang du vimeu	60,00	60,00	60,00	
Amicale pavillon Allard	50,00	70,00	70,00	
Fondation recherche médicale	35,00	35,00	35,00	
Initiative somme	50,00	50,00	50,00	
Ligue contre le cancer	200,00	200,00	200,00	
PEP 80 œuvre des pupilles	51,00	51,00	51,00	
Sous total	446,00 €	466,00 €	466,00 €	
Aides de la commune				
Aide à la construction				
Classe de neige				
Assos conduisant les chars de la fete locale				100€ pax par asso participante/ plafond 600€
Voyage collège				
Sous total	- €	- €		
TOTAUX	34 600,00 €	43 866,00 €	33 498,00 €	
AIDES PARTICULIERES	Pour mémoire 2023	Demandes 2024	Proposition de la Commission Finances	Aide exceptionnelle exceptionnelle